



Saisie sur salaire infructueuse

Par **bea49**, le **04/06/2015 à 16:48**

Bonjour,rrnJ'ai un problème de recouvrement pour un ancien locataire.rnElle est partie en me laissant une dette de 3000 € environ.rnJ'ai obtenu un titre exécutoire remis à l'huissier afin procéder au recouvrement.rnAprès plus d'un an de procédure, j'ai appris que la saisie sur salaire est impossible car elle ne reçoit plus l'allocation chômage.rnL'huissier me renvoie le dossier en précisant que je pouvais faire une croix sur la récupération de la dette.rnLe plus rage, je la soupçonne d'avoir organiser son insolvabilité. (Proposer plusieurs fois de travailler en intérim dans la société que je travaille mais elle a refusé, il loge son fils, paie ces factures de téléphone de son fils alors que celui-ci travaille).rrnQuels sont mes recours afin de récupérer ma dette ?

Par **aguesseau**, le **04/06/2015 à 18:31**

bjr,rnil existe d'autres types de saisie que la saisie sur les rémunérations.rnil existe la saisie attribution sur les comptes bancaires dont l'huissier peut avoir connaissance par le ficoba et la saisie-vente sur les biens mobiliers, voiture par exemple.rncdt